



FREEDOM  
ONLINE  
COALITION

COALITION  
POUR LA LIBERTÉ  
EN LIGNE

---

# CLL Consultations Régionales

Résumé de la Consultation Régionale  
en Afrique Subsaharienne

Mai 2022

# Table des Matières

Contexte	3
Résumé	3
Tendances	4
Recommandations	6
Annexe	8



## Contexte

---

- À titre de président en 2022 de la Coalition pour la liberté en ligne (CLL), le Canada a animé six consultations régionales multipartites dans le but de communiquer directement avec les intervenants et de recueillir des connaissances sur les obstacles à la liberté sur Internet à l'échelle régionale et sous-régionale.
- Les consultations multipartites alimenteront le prochain « Programme d'Ottawa » de la CLL, qui permettra de mettre à jour le document fondateur de la Coalition, le **Programme de Tallinn** [*en anglais seulement*], avec un ensemble d'engagements pour la promotion des droits de la personne en ligne.



## Résumé

---

- Au cours de la consultation en Afrique subsaharienne tenue en vertu de la règle de Chatham House, des spécialistes issus de la société civile, des médias, du monde universitaire et du secteur privé ont mentionné que l'inégalité numérique s'accroît en Afrique et est aggravée par le manque d'infrastructures et de services abordables ainsi qu'une inaptitude numérique généralisée.
- En même temps, les gouvernements africains « numérisent » leurs modèles de prestation de services, ce qui accentue les inégalités et fait en sorte que les communautés marginalisées n'ont pas accès aux services de base comme les soins de santé et l'éducation.
- La coopération multilatérale et multipartite est essentielle pour la gouvernance mondiale et la réglementation des plateformes.



## Tendances

---

En ce qui concerne la question des tendances à moyen ou à long terme et leur incidence sur les droits de la personne, les participants ont signalé une augmentation de l'**inégalité numérique**, une économie axée sur les données de plateforme non réglementée et de plus en plus concentrée, et le déploiement accru de l'apprentissage machine et de l'intelligence artificielle (IA) dans la prise de décisions automatisées à la fois par le secteur public et le secteur privé. Les participants ont indiqué que les droits de la personne en ligne sont précaires dans la région et sont confrontés à des menaces telles que la désinformation qui est répandue, les lois répressives sur la cybercriminalité et le manque de protection pour le journalisme en ligne.

Des cadres juridiques préoccupants et le manque d'expertise numérique ont également été largement mentionnés. De nombreuses lois liées à l'Internet, par exemple, sont passées sans avoir l'avis d'experts et, par conséquent, limitent, intentionnellement ou par inadvertance, les libertés, y compris celles des défenseurs des droits de la personne. Les experts s'entendent sur le fait qu'il y a également de nombreux cadres juridiques qui ne sont pas adaptés à Internet et doivent être revus pour s'assurer que les espaces en ligne sont pris en considération.

De façon générale, tous conviennent que, bien que les gouvernements adoptent de plus en plus des **systèmes d'identification numérique**, ils le font sans avoir de cadres juridiques ou, lorsqu'il y en a en place, ils doivent être davantage axés sur les droits de la personne ou ils risquent d'exclure les communautés marginalisées. Ceux qui n'ont pas de pièces d'identité délivrées par le gouvernement ou pour qui la littératie numérique est difficile, par exemple, ne sont pas capables de s'inscrire et n'ont donc pas accès aux services du gouvernement comme les soins de santé et les protections sociales.

Les participants ont souligné que les données personnelles ne sont pas non plus protégées par la réglementation, y compris dans le contexte des élections. Les experts ont indiqué que l'Afrique est souvent un consommateur plutôt qu'un développeur de technologies. Les partenariats public-privé

qui gouvernent l'utilisation des technologies dans un contexte africain ne sont souvent pas ouverts au public et ne permettent pas la mobilisation des citoyens.

Les experts, à qui on a demandé quels étaient les défis les plus pressants quant à la protection et à la promotion des droits de la personne en ligne et dans des contextes numériques, ont mentionné un certain nombre de questions sur un large éventail de sujets, notamment : la marginalisation et le manque d'accès, l'atteinte à l'intégrité de l'information par des politiciens et des régimes populistes et autoritaires, les cyberattaques, les coupures et la segmentation d'Internet, la concentration de la plateforme mondiale et la montée du modèle de gouvernance d'Internet autoritaire et contrôlé par l'État.

Lorsqu'on leur a demandé comment les gouvernements peuvent se défendre contre **la segmentation d'Internet**, les participants ont parlé d'infrastructure fondamentale plus efficace, de gouvernance sur Internet plus inclusive et participative et d'une distribution plus uniforme des possibilités associées à un « Internet libre, ouvert, interopérable, sécurisé et fiable ».

Il a été noté que l'infrastructure était un défi important en Afrique. Bien que les nouvelles technologies continuent d'être créées, la **connectivité** de base demeure un défi dans la majeure partie de la région et de nombreuses personnes sont laissées pour compte. Pour ceux qui sont connectés, l'accès est souvent sporadique et peu fiable, et les services de base comme l'électricité sont toujours un défi.

Les défis structurels ont été exacerbés par la pandémie. Les experts ont affirmé que les inégalités numériques font ressortir les inégalités structurelles. Certaines communautés ont perdu l'équivalent de plusieurs années de possibilités d'éducation et des millions d'emplois au cours des deux dernières années en raison du faible taux de pénétration d'Internet, et les participants ont affirmé que les Africains ont été privés de leurs droits économiques et sociaux. Même dans les pays comptant 95 % de couverture à large bande, comme le Rwanda, l'Afrique du Sud et le Sénégal, des défis persistent en ce qui concerne la demande, l'**abordabilité de l'accès** et des appareils, et les

questions d'imposition.

Les experts ont également fourni des points de vue sur la façon dont les gouvernements devraient combler les fossés numériques et accroître la **littératie numérique**. Les gouvernements devraient accorder la priorité au développement de l'infrastructure et à l'acquisition de connaissances sur le numérique, tout en utilisant une optique axée sur l'abordabilité, notamment en réalisant un examen de l'imposition. Toutefois, les experts constatent que les décideurs politiques ne disposent souvent pas des compétences et de l'expertise nécessaires pour envisager des politiques numériques. Ils ont fait ressortir la nécessité d'avoir davantage d'experts en politique et en droits numériques dans la région. De manière plus générale, les participants ont souligné que les solutions passent par une coopération mondiale et multipartite, en insistant sur le fait que l'Internet est un bien public numérique. Un expert a indiqué la nécessité d'une gouvernance mondiale et d'une réglementation des plateformes en ligne plus efficaces et d'un régime fiscal numérique mondial plus équitable (c.-à-d. la taxation des biens publics numériques mondiaux).

Les répercussions de ne pas avoir accès à Internet et les conséquences qui en découlent sont nombreuses, notamment les décideurs politiques élaborent des lois en fonction de statistiques incomplètes, les communautés marginalisées sont exclues des plateformes mondiales et il y a un manque de renseignements sur les Africains dans les ensembles de données. Les inégalités numériques dans l'économie des données se creusent également, ce qui crée un paradoxe : tandis que les technologies existantes continuent d'évoluer, les inégalités continuent de croître, y compris entre ceux qui sont des consommateurs passifs et ceux qui sont capables d'utiliser activement Internet.



## Recommandations

---

Les participants ont reconnu que la CLL peut jouer un rôle essentiel dans la présentation claire et la défense d'une vision démocratique et inclusive de l'Internet dans le monde. Les participants ont

recommandé plusieurs mesures que les membres de la CLL, individuellement ou collectivement, pourraient entreprendre pour accroître la liberté d'Internet à l'échelle régionale et mondiale. La CLL doit :

- plaider collectivement pour que les gouvernements s'engagent en faveur d'un Internet ouvert et signalent les coupures d'Internet;
- surveiller l'utilisation des lois sur la désinformation, et établir des normes contre ces lois, parce qu'elles minent la confiance envers les systèmes politiques démocratiques;
- signaler l'acquisition et l'utilisation de technologies de logiciel espion;
- pénaliser ou sanctionner les cyberattaques;
- encourager la participation des petites entreprises, réduire les coûts de transaction réglementaire, et favoriser les échanges et la collaboration;
- accroître la pression au sein des organismes multilatéraux pour encourager davantage d'États de la région à ratifier les résolutions relatives à la cybersécurité et à la cybercriminalité.

# Annexe

---

## Questions à des fins de discussion

- Quelles tendances régionales ou mondiales liées à l'évolution des technologies numériques et de l'Internet auront le plus d'incidence sur les droits de la personne en ligne et hors ligne au cours des cinq à dix prochaines années?
- Quels sont les défis les plus pressants pour la protection et la promotion des droits de la personne en ligne, tant sur le plan régional qu'international?
- Comment définir un Internet libre, ouvert, interopérable, sécurisé et fiable sur le plan de l'infrastructure et de la gouvernance? Comment les gouvernements peuvent-ils se défendre contre la segmentation d'Internet?
- Où les gouvernements devraient-ils concentrer leur attention et l'aide internationale pour réduire le fossé numérique et accroître l'habileté numérique?
- Comment la CLL devrait-elle répondre aux tentatives croissantes de restreindre les voix démocratiques en ligne (c.-à-d. les coupures d'Internet, la désinformation, les technologies de logiciels espions)?
- Quels programmes, initiatives ou processus la CLL devrait-elle entreprendre au cours des cinq à dix prochaines années pour aider à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales et à faire progresser une réelle inclusion numérique?
- Comment la CLL peut-elle encourager un dialogue et une coopération avec le secteur privé sur la mise en œuvre efficace des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, de même qu'y participer?